



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020



En 2020, le marché du travail a été fortement affecté par les conséquences de la crise sanitaire. Il était nécessaire que Pôle emploi puisse suivre au plus près ces évolutions, afin d'adapter au mieux son action. Pour cela, la Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation (DSEE) a mis en place un suivi à haute fréquence de la conjoncture du marché du travail : publication mensuelle (conjointe avec la Dares) sur les demandeurs d'emploi au cours des mois qui ont suivi le premier confinement, suivi des inscriptions sur les listes de demandeurs d'emploi et des offres d'emploi. En complément de l'enquête annuelle sur les besoins en main d'œuvre, deux enquêtes auprès des employeurs ont été réalisées, en juin et en septembre, afin de suivre finement l'évolution des perspectives de recrutement par secteur d'activité.

Parallèlement à ce suivi conjoncturel, les travaux visant une connaissance plus structurelle du fonctionnement du marché du travail et des besoins des demandeurs d'emploi et des entreprises se sont poursuivis. Pour ne citer que quelques exemples, ils ont permis d'approfondir la compréhension des tensions sur des marchés du travail locaux et de leurs causes ; de mieux connaître les modalités de recrutements et les profils de candidats attendus par les employeurs pour différents métiers ; d'évaluer les dispositifs visant à appuyer la définition d'un projet professionnel, favoriser la mobilité des demandeurs d'emploi, ou proposer une immersion en entreprise ; d'élaborer des algorithmes pour alimenter des outils d'aide à la décision ou de restituer une information locale plus riche.

La synthèse des évaluations et études récentes publiée cette année montre comment les travaux de la DSEE nourrissent la réflexion conduisant à l'élaboration de la stratégie de l'offre de services de Pôle emploi. Plus largement, ces travaux ont contribué, en 2020 encore, à éclairer le débat public, les décideurs et chaque citoyen. Ce rapport d'activité donne un aperçu de ces actions.

Cyril Nouveau

Directeur des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

LE COMITÉ D'ÉVALUATION DE PÔLE EMPLOI



Conformément à la loi, le conseil d'administration de Pôle emploi a désigné en son sein un comité stratégique et d'évaluation.

Présidé par Patricia Ferrand, vice-présidente du conseil d'administration, il se réunit cinq à six fois par an dans sa formation « évaluation ».

Ce comité définit un programme d'évaluation en lien avec les priorités et sujets stratégiques du conseil, et procède aux évaluations de l'offre de services de Pôle emploi, et aux conditions de mise en œuvre des aides et mesures de la politique publique par l'opérateur.

Les résultats de ces évaluations sont transmis au conseil d'administration afin de l'éclairer et de fonder les propositions d'évolutions de l'offre de services de Pôle emploi.

Évaluer l'action de Pôle emploi

Les évaluations, conduites principalement dans le cadre du comité d'évaluation de Pôle emploi, éclairent les décisions stratégiques sur l'évolution de l'offre de services. Publié en 2020, un bilan des évaluations et études réalisées au cours des dernières années a permis de mettre en avant les principaux constats et les évolutions de l'offre de services qui en ont découlé.

Les nouvelles évaluations réalisées en 2020 ont notamment porté sur deux dispositifs d'accompagnement des projets professionnels des demandeurs d'emploi (la prestation **Activ'projet** et les **immersions en entreprises ou périodes de mises en situation en milieu professionnel**). Elles ont montré que ces dispositifs jouent un rôle important dans les évolutions professionnelles des demandeurs d'emploi et améliorent le retour à l'emploi des bénéficiaires.

Les travaux sur des publics spécifiques se sont enrichis de l'évaluation de l'**accompagnement des personnes sous main de justice** réalisé dans le cadre d'une convention entre le ministère de la Justice et Pôle emploi, ils ont montré qu'il permet d'améliorer le retour à l'emploi et l'accès à la formation du public qui en bénéficie.

Pôle emploi a également participé aux comités scientifiques nationaux d'évaluation du **plan d'investissement dans les compétences** du dispositif **Prépa apprentissage**, de l'expérimentation « **territoires zéro chômeur de longue durée** » ainsi que de l'expérimentation législative du **Journal de la recherche d'emploi**.

Produire, analyser et diffuser les statistiques

Pôle emploi réalise et diffuse à fréquence régulière de nombreuses **analyses relatives au marché du travail**, à l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi, leurs trajectoires, leur indemnisation, aux dispositifs gérés par Pôle emploi, et à l'évolution des offres d'emploi [cf. [Liste des publications en dernière page](#)].

En 2020, la DSEE a publié, conjointement avec la DARES, le nouvel indicateur de **mesure des tensions sur le marché du travail** : outre l'indicateur principal, qui détermine pour chaque métier le degré de tensions, 6 indicateurs complémentaires éclairent les origines de ces tensions. Ces données, déclinées localement, permettent d'appuyer les acteurs en charge de définir la politique de l'emploi dans la définition de leur stratégie.

Dans le contexte de crise économique engendré par la crise sanitaire, un **suivi à haute fréquence de la conjoncture** a été mis en place, avec notamment un suivi hebdomadaire des inscriptions à Pôle emploi (publié par la Dares). En complément de l'enquête annuelle sur les besoins en main-d'œuvre, des enquêtes auprès des entreprises ont été réalisées en juin et septembre pour suivre l'évolution de leurs perspectives de recrutement.

Dans le cadre du projet **Smart emploi**, la DSEE a produit des indicateurs localisés sur le marché du travail, qui alimentent les stratégies d'intervention locale des agences. Ces indicateurs seront restitués en 2021 sur le site Ma data, accessible à chacun. Ils pourront ainsi alimenter les diagnostics de l'ensemble des acteurs en charge localement de la politique de l'emploi.



UNE NOUVELLE PAGE DÉDIÉE AUX PRINCIPAUX INDICATEURS CONJONCTURELS

L'espace « Statistiques & Analyses » du site institutionnel de Pôle emploi permet aux visiteurs d'accéder, quel que soit le mode d'accès utilisé (ordinateur, téléphone mobile, tablette), à nos publications, ainsi qu'à de nombreuses données statistiques au travers notamment d'outils de requêtes permettant de produire des tableaux de données et des graphiques personnalisés. Pôle emploi met ainsi à disposition de très nombreuses données en open data, que ce soit sur les demandeurs d'emploi, leur indemnisation, les entrées en formation, les offres d'emploi ou les besoins en main-d'œuvre.

Cet espace permet également aux visiteurs de visualiser, sous format graphique, les principaux indicateurs conjoncturels du marché du travail produits par Pôle emploi ou d'autres organismes connus.

<https://www.pole-emploi.org/statistiques-analyses/>
Un site labellisé pour son accessibilité

Développer les liens avec le monde scientifique et de la recherche



Pour la troisième année consécutive, Pôle emploi a décerné le **prix « Jeune chercheur »**. Ce prix vise à distinguer un(e) jeune chercheur(e), ayant soutenu sa thèse en 2019, dont les travaux sont d'une grande qualité scientifique et méthodologique. Cette année, le jury a décidé de récompenser trois jeunes doctorants : le 1er prix (d'une valeur de 5000 euros) a été décerné à Alexis Louvion pour une thèse intitulée

« Blanchir les lignes grises de l'emploi : le portage salarial, extension ou détournement des institutions salariales ? » Le 2^e prix a été décerné à égalité à Laura Houry pour une thèse intitulée « Assurance chômage optimale et comportements en emploi » et Clément Brébion pour une thèse intitulée « Formation professionnelle et relations professionnelles en France et en Allemagne ». Les travaux réalisés dans le cadre du **3^e appel à proposition recherche** sur les disparités territoriales ont fait l'objet d'une restitution au cours de la dernière réunion du conseil scientifique de Pôle emploi, le 3 décembre 2020. Les trois équipes de recherche (GREDEC, LEMNA et TEPP/CNRS) ont ainsi pu échanger avec les membres du conseil scientifique de Pôle emploi sur les principaux résultats de leur recherche.



UN CONSEIL SCIENTIFIQUE ÉLARGI

Mis en place en 2013, le conseil scientifique de Pôle emploi assiste Pôle emploi dans l'établissement d'un dialogue régulier avec les chercheurs et le monde universitaire, et donne un avis sur le programme d'études, de recherches et d'évaluations de Pôle emploi.

Le conseil scientifique se compose de 9 personnalités (au lieu de 6 à sa création) choisies en raison de leur compétence dans les domaines scientifiques intéressant Pôle emploi, sur une base pluridisciplinaire : économie, sociologie, droit, gestion, politiques d'emploi en Europe et dans le monde et psychologie.

La présidence du conseil est assurée par une personnalité scientifique désignée par le directeur général. Cette fonction est assurée aujourd'hui par Jérôme Gautié, professeur d'économie à l'université de Paris I.

Les autres membres du conseil scientifique sont :

Sophie Bernard (Maître de conférence en sociologie à Paris Dauphine), Daniel Clegg (Politiste, Director of the Graduate School of Social and Political Science à Edimbourg), Didier Demazière (Directeur de recherche CNRS à Sciences Po Paris), Pascale Desrumaux (Professeur en psychologie à l'université de Lille 3), Jean-Yves Kerbouch (Professeur de droit à l'université de Nantes), Dominique Meurs (Professeur d'économie à l'université de Paris-Nanterre), Karim Mignonac (Professeur en sciences de gestion à l'université de Toulouse 1) et Géraldine Schmidt (Professeur en sciences de gestion à l'IAE de Paris).

Dans le cadre du partenariat avec le **Groupe des écoles nationales d'économie et statistique** (GENES), plusieurs projets, qui recourent à l'économie comportementale d'une part, à la modélisation et la construction d'algorithmes d'autre part, ont connu des développements importants cette année :

- Le projet VADORE (Valorisation des données pour la recherche d'emploi) a abouti à la construction à partir de méthodes de machine learning d'un algorithme de rapprochement d'offres et demandes d'emploi, dont l'apport opérationnel va être évalué en 2021 ;
- Les travaux sur les anticipations des demandeurs d'emploi quant au délai avant un retour à l'emploi permettent d'identifier des situations d'excès d'optimisme ou de pessimisme ;
- La stratégie d'évaluation et de définition des développements nécessaires à la réalisation du projet en partenariat avec le prix Nobel d'économie Abhijit Banerjee a été finalisée, permettant une mise en oeuvre en 2021. Ce projet se fonde sur la connaissance des préférences des demandeurs d'emploi afin de personnaliser les suggestions d'offres qui leur sont faites ;

De nouveaux projets ont aussi été initiés cette année :

- Autour de la valorisation de l'information personnalisée sur le marché du travail auprès des demandeurs d'emploi et leur impact sur leurs trajectoires de recherche et de retour à l'emploi ;
- Autour d'interventions visant à améliorer l'usage des demandeurs d'emploi de leur Profil de compétences.

Pôle emploi favorise également l'accès à ses données pour des projets de recherche : près d'**une trentaine de conventions** de mise à disposition de données issues des systèmes d'information de Pôle emploi et d'accueil de chercheurs sont ainsi en cours, couvrant de nombreuses thématiques (formation, indemnisation des demandeurs d'emploi, comportement des entreprises, etc.).

Pôle emploi est enfin **partenaire de la Chaire « Sécurisation des parcours professionnels » et de la chaire « Travail »**.

Développer des algorithmes pour alimenter des outils d'aide à la décision

En 2020, la DSEE a développé plusieurs algorithmes prédictifs d'aide à la décision et d'**intelligence artificielle**. Ils visent notamment à aider le conseiller à réaliser un diagnostic sur l'attractivité et les perspectives de recrutement des offres collectées. Ces algorithmes font l'objet fin 2020-début 2021 d'une expérimentation dans plusieurs agences. Le conseiller dispose ainsi d'une information dès le dépôt de l'offre, information qui est ensuite actualisée au fil des jours en fonction de l'intérêt suscité par l'offre en ligne.

Mettre en œuvre une gouvernance des données

La démarche de **gouvernance des données**, engagée par Pôle emploi en 2019, vise à garantir la qualité des données en suivant le process de collecte, contrôle, protection, partage et analyse tout au long de son cycle de vie. Cette démarche engage de nombreux acteurs (directions métiers, réseau, DSI, MOA, etc.). En 2020, une organisation transverse a été stabilisée pour cette démarche, de premières données clefs pour les algorithmes ont fait l'objet de travaux de sécurisation, et plusieurs supports d'acculturation ont été produits.

De nombreux échanges et collaborations avec les partenaires de Pôle emploi

Pôle emploi s'appuie sur de nombreux **échanges et collaborations** avec ses partenaires institutionnels (Dares, DGEFP, Unédic, France Stratégie, Drees, Apec, etc).

Pôle emploi a présenté diverses contributions scientifiques lors de colloques (séminaire de benchmark et de communication sur les dispositifs de suivi et d'analyse des dynamiques d'emploi à Rabat en février 2020, webconférence « Transition écologique et compétences » en octobre 2020, 26es Journées du longitudinal à Toulouse en novembre 2020, etc.).

Pôle emploi a poursuivi sa coopération avec les services publics de l'emploi étrangers et a participé à plusieurs missions (notamment en Albanie en février 2020).

Le réseau des statisticiens régionaux

Chaque direction régionale dispose d'un service Statistiques, Études et Évaluation qui permet, grâce à son expertise et ses productions (analyses, études, prévisions et enquêtes), d'obtenir une meilleure **compréhension du marché du travail local**. De nombreux partenariats existent avec des acteurs clés du marché du travail (Direccte, Carif-Oref, directions régionales de l'Insee, Urssaf, etc.).



Liste des publications

Plus de 50 publications ont été diffusées en 2020 :

« STATISTIQUES ET INDICATEURS »

Ils mettent à disposition des informations statistiques régulières, privilégiant la rapidité de diffusion et la simplicité de lecture.

Publication mensuelle

« L'emploi intérimaire »

Publications trimestrielles

- « Les employeurs des salariés intermittents du spectacle »
- « Part des demandeurs indemnisables »
- « La durée d'inscription à Pôle emploi »
- « Les reprises d'emploi de demandeurs d'emploi »
- « Les offres d'emploi diffusées par Pôle emploi »
- « Montant de l'allocation chômage versée aux demandeurs d'emploi indemnisés »
- « Les entrées en formation des demandeurs d'emploi »
- « Les demandeurs d'emploi indemnisés »
- « L'accès à l'emploi des entrants »

Publications annuelles

- « L'emploi intermittent dans le spectacle en 2019 »
- « Les femmes demandeuses d'emploi inscrites à Pôle emploi en 2019 »
- « Les demandeurs d'emploi bénéficiaires d'une reconnaissance de handicap en 2019 »



« ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES »

Ils fournissent les éléments essentiels à la compréhension et à la contextualisation des questions traitées et des résultats produits.

« Offres pourvues et abandons de recrutement en 2018 »

« Les offres déposées à Pôle emploi depuis 20 ans, reflet des évolutions du marché du travail »

« Mobiliser pôle emploi pour recruter : dans quels cas et pour quels résultats ? »

« Enquête principale BMO 2020 »

« Quelles compétences pour quels territoires ? »

« Métiers de l'action sociale et de la santé : quelles sont les compétences demandées et mobilisées ? Quelles sont les pratiques de recrutement ? »

« Accompagner les demandeurs d'emploi et les entreprises pendant le confinement »

« Projets de recrutement des employeurs : impact de la crise sanitaire »

« Les aides à la mobilité géographique en 2019 »

« HORS COLLECTION »

« Synthèse et bilan des évaluations et études - état des lieux à fin 2019 »



DIRECTION DES STATISTIQUES, DES ÉTUDES ET DE L'ÉVALUATION

Ses principales missions

- Administrer et assurer la maîtrise d'ouvrage du système d'information « statistique et pilotage » de Pôle emploi
- Développer des outils et des travaux d'aide à la décision
- Recueillir, traiter, analyser et diffuser les données statistiques relatives au marché du travail, à l'indemnisation du chômage et aux dispositifs gérés par Pôle emploi
- Réaliser les études, évaluations et simulations sur le marché de l'emploi, le marché du travail, l'indemnisation du chômage et les dispositifs gérés par Pôle emploi
- Représenter Pôle emploi au sein du système statistique public
- Développer les liens avec le monde scientifique et de la recherche
- Animer le réseau des services Statistiques, Etudes et Evaluation en région



TOUT SAVOIR
SUR LES STATISTIQUES
À PÔLE EMPLOI...
EN VIDÉO SUR
VOTRE ESPACE INTERNET
<https://pole-emploi.org/statistiques-analyses>

Pôle emploi,
1 avenue du Docteur Gley
75987 Paris cedex 20

www.pole-emploi.org

